

PROGRAMME DE MISE À DISPOSITION DE COUVERTS VÉGÉTAUX



LES SYNDICATS DE RIVIÈRES
PROPOSENT AUX AGRICULTEURS
UNE MISE À DISPOSITION DE
MÉLANGES GRAINIERS POUR LUTTER
CONTRE L'ÉROSION DES SOLS.

POURQUOI ?

Lutter contre l'érosion des sols

Favoriser l'infiltration de l'eau

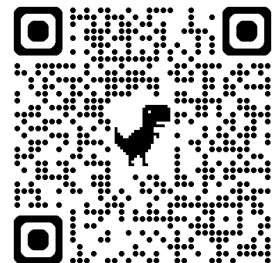
Améliorer le stockage du carbone

Protéger la biodiversité et de la vie du sol



Eligibilité selon la localisation :

- Syndicat mixte du Dropt amont :
Ensemble du territoire
- Syndicat mixte du Dropt aval :
Ensemble du territoire hors plaine du Dropt



CONTACT

ALEXANDRE BOUSQUET 06 70 32 71 19

riv.dropt@orange.fr

23 Avenue de la bastide, 24 500 EYMET
05 53 57 53 42 - epidropt@orange.fr
www.epidropt.fr

PROGRAMME DE MISE À DISPOSITION DE COUVERTS VÉGÉTAUX



LES SYNDICATS DE RIVIÈRES
PROPOSENT AUX AGRICULTEURS
UNE MISE À DISPOSITION DE
MÉLANGES GRAINIERS POUR LUTTER
CONTRE L'ÉROSION DES SOLS.

POURQUOI ?

Lutter contre l'érosion des sols

Favoriser l'infiltration de l'eau

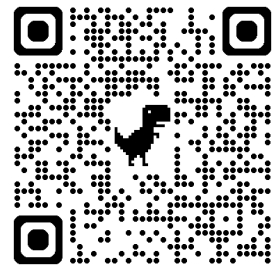
Améliorer le stockage du carbone

Protéger la biodiversité et de la vie du sol



Eligibilité selon la localisation :

- Syndicat mixte du Dropt amont :
Ensemble du territoire
- Syndicat mixte du Dropt aval :
Ensemble du territoire hors plaine du Dropt



CONTACT

ALEXANDRE BOUSQUET 06 70 32 71 19

riv.dropt@orange.fr